

Une_Haute_Vienne_Mt

Quelles responsabilités ?

Les directeurs généraux des services souhaitent notamment une clarification de leurs compétences et de leurs responsabilités. Objectif : obtenir un cadre précis. Le nouveau président de l'Union régionale Limousin du [Syndicat] national des directeurs généraux des collectivités territoriales prépare activement les prochaines échéances. Christophe Verger, également président de la section départementale de la Haute-Vienne et directeur général des services de Panazol, participera avec une dizaine de Limousins, en octobre, au congrès et aux assises professionnelles des dirigeants territoriaux. Ce grand rassemblement se déroulera du 22 au 25 octobre à Lille. « C'est le moment fort de l'année, confirme Christophe Verger. Nous aborderons l'actualité statutaire, les évolutions comme la réforme territoriale et les revendications ». Concernant ce dernier point, la principale concerne la définition juridique des fonctions de directeur général des services. « Nous souhaitons la

clarification de ses compétences et de ses responsabilités par une définition précise de ses missions », explique Christophe Verger. Autre sujet fort de revendication : le respect de la loi par les élus en ce qui concerne la mise en oeuvre de la fin de détachement des fonctionnaires. Sensibles. « Nous avons des postes très sensibles. Le respect de la personne et l'application de la loi sont très importants. En Haute-Vienne, il est rare que nous intervenions pour défendre nos collègues, mais nous restons vigilants. Nous ne manquons pas de jouer un rôle de médiation si cela s'avère nécessaire pour débloquer les situations conflictuelles ». Gilles Deville
gilles.deville@centrefrance.com